

Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 30 mars 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Indices des prix des produits industriels et des matières brutes, février 2015	2
L'Indice des prix des produits industriels a augmenté de 1,8 % en février, en raison principalement de la hausse des prix des produits énergétiques et du pétrole. L'Indice des prix des matières brutes a progressé de 6,1 %, surtout en raison de l'augmentation des prix des produits énergétiques bruts.	
Les ressources policières au Canada, 2014	8
Étude : Femmes au Canada : la population féminine, 2014	12
Étude : Agriculture et faune — Une relation d'interdépendance, 2011	14
Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui, quatrième trimestre de 2014	16
Transport de passagers par autobus et transport urbain, 2013	18
Enquête auprès des peuples autochtones, 2012	19
Nouveaux produits et études	20



Communiqués

Indices des prix des produits industriels et des matières brutes, février 2015

L'Indice des prix des produits industriels (IPPI) a augmenté de 1,8 % en février, en raison principalement de la hausse des prix des produits énergétiques et du pétrole. L'Indice des prix des matières brutes (IPMB) a progressé de 6,1 %, surtout en raison de l'augmentation des prix des produits énergétiques bruts.

Graphique 1 Les prix des produits industriels augmentent

Source(s) : Tableau CANSIM 329-0074.

Indice des prix des produits industriels, variation mensuelle

L'IPPI (+1,8 %) a augmenté pour la première fois en six mois en février, après un recul de 0,3 % en janvier. La dernière hausse de l'IPPI remonte à août 2014, lorsque l'indice avait crû de 0,3 %. L'augmentation de l'IPPI a été généralisée, 16 groupes de produits étaient en hausse, 4 étaient inchangés et 1 était en baisse.

Les produits énergétiques et du pétrole (+8,8 %) ont le plus contribué à la progression de l'IPPI en février. Il s'agissait de la première augmentation enregistrée par ce groupe de produits depuis juin 2014 et de l'augmentation la plus marquée depuis juin 2009. La hausse a été principalement attribuable à la croissance des prix de l'essence à moteur (+13,2 %) et, dans une moindre mesure, du mazout léger (+10,5 %) et du carburant diesel (+9,9 %). L'IPPI excluant les produits énergétiques et du pétrole a augmenté de 0,7 %.

La hausse des prix des véhicules motorisés et récréatifs (+2,2 %) a aussi contribué à la croissance de l'IPPI. La hausse dans ce groupe de produits était surtout attribuable à l'augmentation des prix des voitures automobiles et camions légers (+2,3 %), des moteurs et pièces de véhicules automobiles (+1,6 %) ainsi que des aéronefs (+3,3 %). L'augmentation des prix des véhicules motorisés et récréatifs était étroitement liée à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Les produits primaires de métaux non ferreux (+1,2 %) ont affiché une troisième augmentation consécutive en février. La hausse était principalement attribuable aux prix plus élevés de l'aluminium et alliages d'aluminium sous forme brute (+3,1 %) ainsi que des métaux précieux et alliages de métaux précieux sous forme brute (+0,8 %). La hausse dans ce groupe de produits a été légèrement atténuée par une baisse des prix du cuivre et alliages de cuivre sous forme brute (-2,0 %).

Les produits chimiques (+0,5 %) ont augmenté pour la première fois depuis septembre 2014. L'augmentation a été principalement attribuable à la hausse des prix des teintures et pigments, et produits pétrochimiques (+1,7 %), des produits chimiques de base (+0,6 %) ainsi que des engrais, pesticides et autres produits chimiques (+0,6 %). La diminution des prix des résines plastiques (-0,7 %) a atténué légèrement la hausse.

Le seul groupe de produits à avoir connu un recul en février est celui des viandes, poissons et produits laitiers (-0,2 %), en raison principalement de la diminution des prix du porc frais et congelé (-2,1 %). La croissance des prix du bœuf et veau frais et congelés (+0,9 %) a modéré la baisse.

Certains prix de l'IPPI sont déclarés en dollars américains et sont convertis en dollars canadiens en utilisant la moyenne mensuelle du taux de change. Par conséquent, tout changement de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aura un effet sur le niveau de l'indice. De janvier à février, le dollar canadien s'est déprécié de 3,2 % par rapport au dollar américain. Si le taux de change était demeuré constant, l'IPPI aurait augmenté de 1,0 % plutôt que de 1,8 %.

Indice des prix des produits industriels, variation sur 12 mois

L'IPPI a diminué de 1,6 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, après avoir connu une baisse de 2,1 % en janvier.

Comparativement à la même période l'an dernier, le recul de l'IPPI a été principalement attribuable aux prix plus faibles des produits énergétiques et du pétrole (-24,8 %). L'essence à moteur (-25,2 %) et, dans une moindre mesure, le carburant diesel (-26,0 %) et le mazout léger (-23,6 %) ont été surtout à l'origine de la diminution dans ce groupe de produits. L'IPPI excluant les produits énergétiques et du pétrole a augmenté de 3,3 % d'une année à l'autre.

Les produits chimiques (-8,3 %) ont également exercé une pression à la baisse sur l'IPPI, surtout en raison des prix plus faibles affichés par les gaz d'hydrocarbures aromatiques (-43,1 %), qui sont en baisse d'une année à l'autre depuis septembre 2014. Les gaz de raffinerie liquéfiés et les hydrocarbures acycliques non classés ailleurs (-31,8 %) ont également contribué de façon importante à la baisse des prix des produits chimiques.

Le recul de l'IPPI sur une période de 12 mois a été surtout atténué par les prix plus élevés des véhicules motorisés et récréatifs (+9,1 %). La hausse dans ce groupe de produits était en grande partie attribuable aux prix plus élevés des voitures automobiles et camions légers (+9,4 %), des moteurs et pièces de véhicules automobiles (+7,5 %) ainsi que des aéronefs (+15,0 %).

Le groupe de viandes, poissons et produits laitiers (+9,0 %) ainsi que celui des produits primaires de métaux non ferreux (+4,2 %) ont également modéré la baisse de l'IPPI par rapport à février 2014.

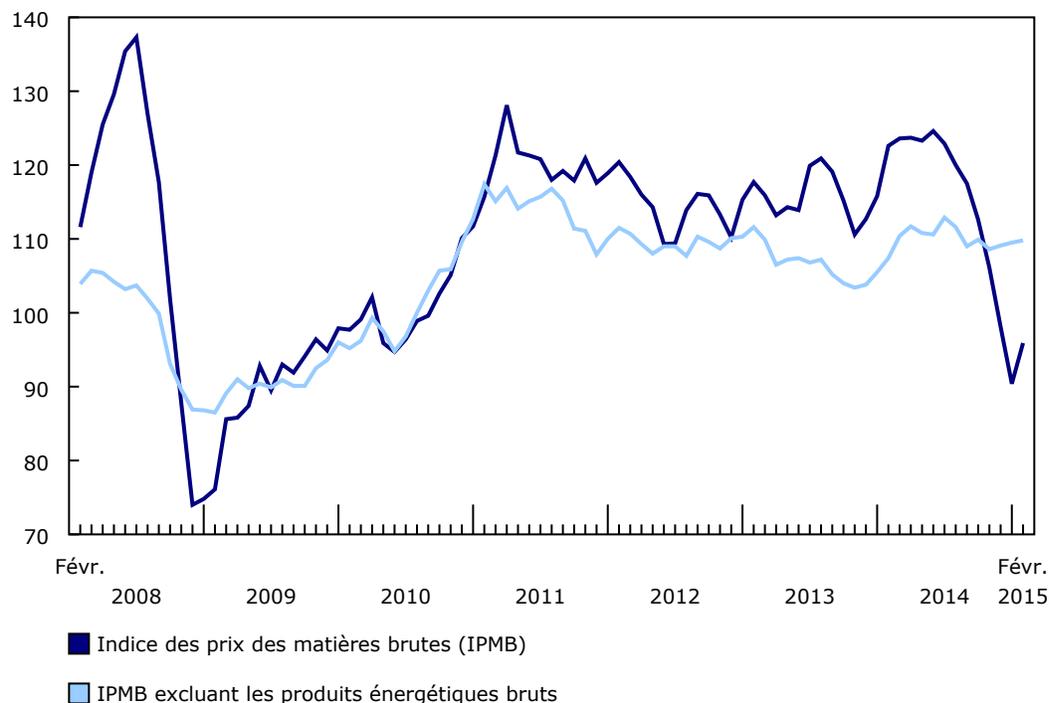
Les prix du bœuf et veau frais et congelés (+28,4 %), du porc frais et congelé (+9,4 %) et des produits de viandes transformées, autres sous-produits de viande et d'animaux (+8,0 %) ont été surtout à l'origine de la croissance du groupe des viandes, poissons et produits laitiers. L'aluminium et alliages d'aluminium sous forme brute (+18,5 %) et les formes primaires et produits semi-ouvrés d'aluminium et d'alliages d'aluminium (+16,6 %) ont le plus contribué à la hausse du groupe des métaux non ferreux.

Indice des prix des matières brutes, variation mensuelle

L'IPMB a augmenté de 6,1 % en février, ce qui représentait la première augmentation de l'indice depuis juin 2014. Parmi les six groupes de produits, cinq étaient en hausse et un, en baisse.

Graphique 2 Les prix des matières brutes augmentent

indice (2010=100)



Source(s) : Tableau CANSIM 330-0008.

La hausse de l'IPMB a été principalement attribuable aux prix plus élevés des produits énergétiques bruts (+16,0 %), plus particulièrement le pétrole brut classique (+17,0 %), qui a affiché la hausse la plus marquée depuis mars 2009. L'IPMB excluant les produits énergétiques bruts a augmenté de 0,3 %.

La hausse des prix des produits végétaux (+1,9 %) a également contribué à l'augmentation de l'IPMB, mais de façon moins marquée. La hausse a été principalement attribuable aux graines oléagineuses (sauf le canola et le soya) (+7,3 %).

La diminution des prix des animaux et des produits d'origine animale (-1,2 %), notamment les porcs (-7,4 %), a été le seul effet modérateur sur la hausse de l'IPMB. La légère hausse des prix des bovins et des veaux (+1,3 %) ont atténué la diminution.

Indice des prix des matières brutes, variation sur 12 mois

L'IPMB a diminué de 21,8 % au cours de la période de 12 mois se terminant en février, après avoir affiché une baisse de 21,9 % en janvier.

Comparativement à février 2014, la baisse de l'IPMB a été essentiellement le résultat d'un recul de 41,7 % des prix des produits énergétiques bruts. Le pétrole brut classique (-42,7 %) a été principalement à l'origine de la baisse dans ce groupe de produits. D'une année à l'autre, l'IPMB excluant les produits énergétiques bruts a progressé de 2,2 % en février.

Dans une moindre mesure, les minerais et concentrés de métaux, et rebuts de métal (-2,7 %) ont également contribué à la baisse d'une année à l'autre de l'IPMB.

La baisse de l'IPMB sur une période de 12 mois a été atténuée par une progression des prix des animaux et produits d'origine animale (+6,6 %), qui sont en hausse d'une année à l'autre depuis avril 2013. Les animaux vivants (+12,7 %), particulièrement les bovins et veaux (+40,8 %) ont été à l'origine de la hausse de ce groupe de produits. La baisse des prix du porc (-13,2 %) a surtout modéré la hausse du groupe des animaux et produits d'origine animale.

Le recul de l'IPMB a également été modéré, dans une moindre mesure, par la progression de 5,2 % des prix des produits végétaux. Les autres produits végétaux (+4,2 %), le blé (+10,8 %) et le canola (+12,7 %) ont été surtout à l'origine de la croissance des produits végétaux.

Note aux lecteurs

L'Indice des prix des produits industriels (IPPI) et l'Indice des prix des matières brutes (IPMB) sont seulement disponibles à l'échelle du Canada. Certains groupes de produits sélectionnés de l'IPPI sont aussi disponibles par région.

À chaque diffusion, les données des six mois précédents pourraient avoir été révisées. Les indices ne sont pas désaisonnalisés.

L'Indice des prix des produits industriels reflète les prix que les producteurs canadiens reçoivent au moment où les produits franchissent les portes de l'usine. Il ne reflète pas ce que le consommateur paie. Contrairement à l'Indice des prix à la consommation, l'IPPI exclut les impôts indirects et tous les coûts qui surviennent entre le moment où un produit sort de l'usine et le moment où l'utilisateur final en prend possession, ce qui comprend les coûts de transport ainsi que des commerces de gros et de détail.

Les producteurs canadiens exportent de nombreux produits. Ils indiquent souvent leurs prix en devises étrangères, plus particulièrement en dollars américains, lesquels sont par la suite convertis en dollars canadiens. C'est surtout le cas pour les véhicules automobiles, la pâte de bois et les produits de papier ainsi que les produits du bois. Par conséquent, les fluctuations du dollar canadien par rapport à la devise américaine se répercutent sur l'IPPI. Toutefois, la conversion en dollars canadiens tient compte uniquement de la façon dont les répondants transmettent leurs prix. Il ne s'agit pas d'une mesure qui tient compte du plein effet des taux de change.

La conversion des prix reçus en dollars américains est fondée sur le taux de change moyen mensuel (cours au comptant à midi) établi par la Banque du Canada et est offerte dans le tableau 176-0064 de CANSIM (série v37426). Les variations mensuelles et annuelles du taux de change, telles que décrites dans le communiqué, sont calculées d'après la cotation indirecte du taux de change (par exemple, 1 \$ CAN = X \$ US).

L'Indice des prix des matières brutes est représentatif des prix que paient les fabricants canadiens pour les principales matières brutes. Un grand nombre de ces prix sont fixés sur le marché mondial. Cependant, comme peu de prix sont libellés en devises étrangères, leur conversion en dollars canadiens n'a qu'un effet mineur sur le calcul de l'IPMB.

Tableau 1
Indice des prix des produits industriels — Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Février 2014	Janvier 2015 ^r	Février 2015 ^p	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
	%	(2010=100)			variation en %	
Indice des prix des produits industriels (IPPI)	100,00	112,0	108,3	110,2	1,8	-1,6
IPPI excluant les produits énergétiques et du pétrole	86,40	107,1	109,8	110,6	0,7	3,3
Agrégations par produits						
Vianes, poissons, et produits laitiers	7,21	110,6	120,7	120,5	-0,2	9,0
Fruits, légumes, aliments pour animaux et autres produits alimentaires	7,53	111,2	111,3	111,3	0,0	0,1
Boissons (sauf les jus)	1,92	104,5	105,3	105,3	0,0	0,8
Produits du tabac	0,25	121,0	129,4	129,6	0,2	7,1
Produits du textile et du cuir	0,57	105,7	107,0	107,5	0,5	1,7
Vêtements, chaussures et accessoires	0,51	102,2	103,3	103,6	0,3	1,4
Produits chimiques	8,46	117,2	107,0	107,5	0,5	-8,3
Produits en plastique et en caoutchouc	2,79	106,1	110,2	110,5	0,3	4,1
Bois d'œuvre et autres produits du bois	2,27	104,3	107,9	108,2	0,3	3,7
Produits de pâtes et papier	4,09	102,4	104,0	104,6	0,6	2,1
Produits énergétiques et du pétrole	13,60	143,3	99,1	107,8	8,8	-24,8
Produits primaires de métaux ferreux	3,32	105,1	108,9	108,9	0,0	3,6
Produits primaires de métaux non ferreux	8,03	104,6	107,7	109,0	1,2	4,2
Produits fabriqués de métal et matériaux de construction	3,17	101,9	104,9	105,5	0,6	3,5
Véhicules motorisés et récréatifs	17,23	105,4	112,5	115,0	2,2	9,1
Machines et matériel	5,73	104,8	106,6	107,1	0,5	2,2
Produits électriques, électroniques, audiovisuels et de télécommunication	4,69	103,1	106,7	107,7	0,9	4,5
Meubles et accessoires d'ameublement	1,49	102,6	103,3	103,3	0,0	0,7
Produits de ciment, de verre et d'autres minéraux non métalliques	2,34	106,4	107,4	107,7	0,3	1,2
Matériaux d'emballage et conteneurs	2,38	107,0	110,7	110,9	0,2	3,6
Produits divers	2,41	108,6	110,3	111,0	0,6	2,2

^r révisé

^p provisoire

1. L'importance relative est basée sur les valeurs annuelles de production de 2010.

Source(s) : Tableau CANSIM [329-0074](#).

Tableau 2
Indice des prix des matières brutes — Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Février 2014	Janvier 2015 ^r	Février 2015 ^p	Janvier à février 2015	Février 2014 à février 2015
	%	(2010=100)			variation en %	
Indice des prix des matières brutes (IPMB)	100,00	122,6	90,4	95,9	6,1	-21,8
IPMB excluant les produits énergétiques bruts	51,83	107,4	109,5	109,8	0,3	2,2
Produits énergétiques bruts	48,17	139,0	69,8	81,0	16,0	-41,7
Produits végétaux	8,68	120,0	124,0	126,3	1,9	5,2
Animaux et produits d'origine animale	15,51	120,5	130,0	128,5	-1,2	6,6
Minéraux non métalliques	1,85	106,7	110,6	111,6	0,9	4,6
Billes, bois à pâte, caoutchouc naturel et autres produits forestiers	2,84	110,7	108,2	108,8	0,6	-1,7
Minerais et concentrés de métaux, et rebuts de métal	22,96	93,3	90,1	90,8	0,8	-2,7

^r révisé

^p provisoire

1. L'importance relative est basée sur les valeurs annuelles de 2010 des intrants des matières brutes à la production.

Source(s) : Tableau CANSIM [330-0008](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [329-0074](#) à [329-0077](#) et [330-0008](#).

Tableau 329-0074 : Indice des prix des produits industriels, selon les agrégations principales.

Tableau 329-0075 : Indice des prix des produits industriels, selon le produit.

Tableau 329-0076 : Indice des prix des produits industriels, pour certains groupes, par région.

Tableau 329-0077 : Indice des prix des produits industriels, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Tableau 330-0008 : Indice des prix des matières brutes, selon le produit.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2306](#) et [2318](#).

Les données de mars sur les indices des prix des produits industriels et des matières brutes seront diffusées le 29 avril.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

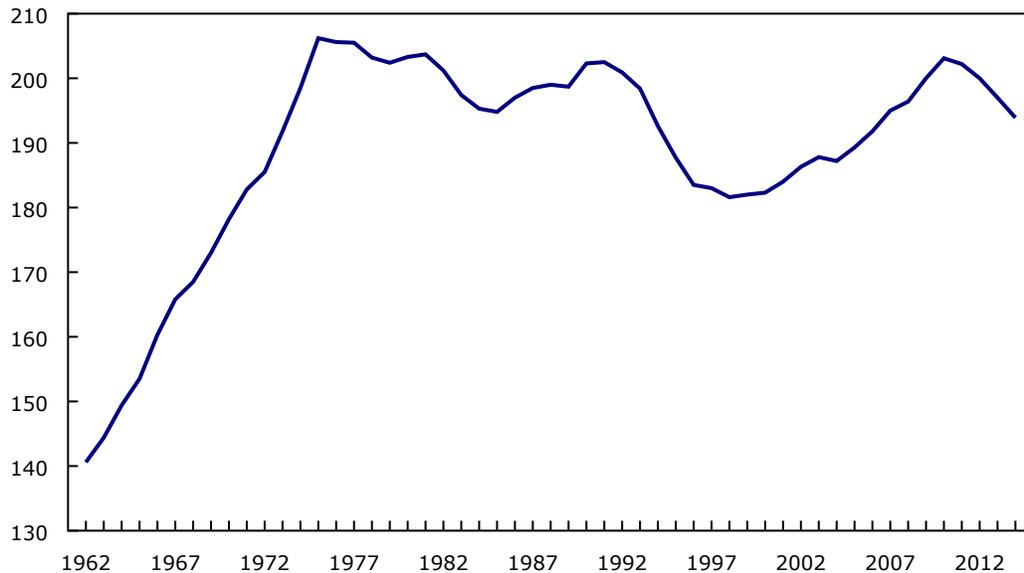
Les ressources policières au Canada, 2014

Le jour de l'instantané, en l'occurrence le 15 mai 2014, on comptait 68 896 policiers au Canada, soit 354 de moins qu'un an plus tôt. Le taux de policiers, qui se mesure par le nombre de policiers par habitant, a reculé de 1,6 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 194 policiers pour 100 000 habitants. Après être demeuré stable en 2011, le taux de policiers a ensuite diminué chaque année.

Malgré les récentes baisses, le taux de policiers du Canada était de 3,5 % supérieur à ce qu'il était 10 ans plus tôt.

Graphique 1 Taux de policiers, Canada

policiers pour 100 000 habitants



Source(s) : Tableau CANSIM [254-0002](#).

Le taux de policiers a diminué dans 9 des 13 provinces et territoires en 2014. L'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon ont déclaré des hausses, tandis que le Québec et les Territoires du Nord-Ouest ont déclaré des taux stables. Le Manitoba a encore une fois enregistré le plus haut taux de policiers, la province ayant compté 206 policiers pour 100 000 habitants. L'Île-du-Prince-Édouard a déclaré le plus faible taux de policiers, soit 161 policiers pour 100 000 habitants.

Le taux de policiers a diminué dans 18 des 33 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada pour lesquelles des données étaient disponibles en 2014. Les diminutions variaient de 0,6 % à Winnipeg à 4,5 % à Regina. Le taux de policiers a augmenté dans 9 RMR, les hausses variant de 0,5 % à Victoria et à Kingston à 5,2 % à Peterborough. Il est demeuré stable dans les 6 autres RMR.

Winnipeg a enregistré le plus haut taux de policiers parmi les RMR, soit 191 policiers pour 100 000 habitants. Saguenay a déclaré le plus faible taux (106 policiers pour 100 000 habitants).

Les services de police comptaient plus de 28 400 employés civils le jour de l'instantané, le 15 mai 2014. Le ratio des policiers aux employés civils diminue lentement depuis plusieurs années. Il y a 10 ans, les services de police employaient 2,7 policiers pour chaque employé civil, comparativement à 2,4 en 2014.

Le nombre de policières a continué de croître légèrement, tandis que le nombre de policiers a reculé quelque peu. Les femmes représentaient 20,6 % de l'ensemble des policiers en 2014, comparativement à 16,5 % il y a 10 ans. Parmi les provinces et territoires, la représentation proportionnelle des policières en 2014 variait de 8,4 % au Nunavut à 24,7 % au Québec.

Au 15 mai 2014, 54 % des policiers étaient âgés de 40 ans et plus. Même si l'admissibilité à la retraite peut ne pas reposer uniquement sur l'âge et que les exigences peuvent varier d'un service de police à l'autre, l'Enquête sur l'administration policière a révélé que près de 5 % des policiers avaient 55 ans ou plus en 2014.

Pendant l'année civile ou l'exercice financier de 2013, 11 % des policiers étaient admissibles à la retraite, mais seulement 2 % d'entre eux ont pris leur retraite. La retraite était la raison la plus courante pour laquelle des policiers ont quitté un service de police cette année-là (68 %). C'était le cas dans la plupart des provinces et des territoires, à l'exception du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, où les motifs étaient presque également répartis entre les départs à la retraite et les personnes ayant quitté leur emploi pour d'autres raisons, comme l'embauche par un autre service de police. Terre-Neuve-et-Labrador comptait la plus forte proportion de départs à la retraite, soit plus de 9 sur 10.

Dans l'ensemble, les dépenses au chapitre des services de police se sont chiffrées à 13,6 milliards de dollars en 2013, en baisse de 0,6 % par rapport à 2012 en tenant compte de l'inflation. Ce recul était principalement attribuable à une diminution des dépenses de la Gendarmerie royale du Canada pour son Quartier général, les activités fédérales et internationales et les services de police nationaux (-11,7 %).

En tenant compte de l'inflation, les dépenses d'exploitation totales au chapitre des services de police ont augmenté dans l'ensemble des provinces et des territoires en 2013, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut. La plupart des augmentations variaient de 1,0 % au Québec à 1,9 % à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Le Yukon (+9,0 %) et le Nouveau-Brunswick (+7,5 %) ont déclaré les augmentations les plus prononcées des dépenses d'exploitation au chapitre des services de police.

Note aux lecteurs

Plusieurs facteurs peuvent contribuer aux écarts entre les taux de policiers d'un secteur de compétence et d'un service de police à l'autre. Ces facteurs comprennent des différences dans les priorités, les politiques, les procédures, les pratiques d'application ainsi que la disponibilité des ressources des services de police.

Au Canada, les données sur l'effectif policier et les dépenses des services de police sont recueillies par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière. À l'aide des données déclarées par chaque service de police au pays, le présent rapport fournit des renseignements sur l'effectif policier à l'échelon du pays, des provinces et territoires, et des régions métropolitaines de recensement.

Les données du présent rapport portent sur deux périodes distinctes. La plupart des renseignements sur l'effectif policier reposent sur un instantané effectué le 15 mai 2014, tandis que les données sur les embauches, les départs, les retraites, l'admissibilité à la retraite et les dépenses portent sur l'année civile ayant pris fin le 31 décembre 2013 (ou le 31 mars 2014 pour les services de police dont la comptabilité se fait selon l'exercice financier).

Dans le présent communiqué, les taux dont la variation en pourcentage s'arrondit à 0 % sont considérés comme étant stables.

Tableau 1
Policiers, selon la province ou le territoire, 2014

	2014		2013 à 2014
	nombre	taux ¹	variation du taux en %
Canada	68 896	194	-1,6
Total provincial et territorial²	67 785	191	-1,3
Terre-Neuve-et-Labrador	895	170	-2,2
Île-du-Prince-Édouard	236	161	1,2
Nouvelle-Écosse	1 884	200	-0,6
Nouveau-Brunswick	1 291	171	-3,7
Québec	16 201	197	0,5
Ontario ³	26 148	191	-1,7
Manitoba	2 646	206	-2,9
Saskatchewan ⁴	2 294	204	-2,2
Alberta	6 990	170	-1,5
Colombie-Britannique	8 754	189	-2,2
Yukon	135	370	1,9
Territoires du Nord-Ouest	192	440	0,5
Nunavut	119	325	-10,0
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada	1 111

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Taux pour 100 000 habitants. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet 2014 de Statistique Canada.

2. Exclut le personnel du Quartier général et de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada.

3. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.

4. Exclut le personnel de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada.

Source(s) : Tableau CANSIM [254-0002](#).

Tableau 2
Policiers, selon la région métropolitaine de recensement, 2014

	2014		2013 à 2014
	nombre	taux ¹	variation du taux en %
Winnipeg	1 535	191	-0,6
Thunder Bay	228	187	-1,4
Montréal	7 420	186	2,2
Regina	415	177	-4,5
Windsor	580	176	-1,4
Brantford	249	175	-0,1
Halifax	692	169	-0,3
Saskatoon	504	168	-3,8
Toronto	9 875	167	-2,4
St. Catharines–Niagara	742	167	0,6
Peterborough	199	164	5,2
St. John's	326	161	-3,4
Calgary	2 201	160	-1,6
Grand Sudbury	263	159	1,2
Victoria	560	157	0,5
Edmonton	1 998	155	-2,9
London	771	154	-2,5
Hamilton	1 120	153	0,1
Barrie	314	151	-2,1
Guelph	191	149	-3,1
Kitchener–Cambridge–Waterloo	792	148	-2,8
Abbotsford–Mission	262	148	0,9
Vancouver	3 551	145	-4,0
Ottawa ²	1 375	141	-2,5
Kingston	231	141	0,5
Gatineau ³	448	139	0,8
Saint John	200	137	-1,4
Sherbrooke	256	131	1,0
Québec	1 018	130	-2,1
Kelowna	230	124	-0,3
Trois-Rivières	184	119	-1,1
Moncton	157	109	0,3
Saguenay	178	106	-0,2

1. Taux pour 100 000 habitants. Fondé sur le nombre de policiers en 2014 et les chiffres de population pour 2013. Les chiffres de population de 2014 pour les régions métropolitaines de recensement ne sont pas encore disponibles.

2. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.

3. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située au Québec.

Source(s) : Enquête sur l'administration policière (3301).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [254-0002](#) et [254-0004 à 254-0006](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3301](#).

L'article de *Juristat* intitulé « Les ressources policières au Canada, 2014 » ([85-002-X](#)) est maintenant accessible. À partir du module *Parcourir par ressource clé* de notre site Web sous *Publications*, choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Étude : Femmes au Canada : la population féminine, 2014

Depuis 2011, on compte un peu plus de femmes âgées de 65 ans et plus que de filles de 14 ans ou moins au Canada. Selon les données du premier chapitre de la publication *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, maintenant offerte en ligne, il s'agit d'une inversion des tendances historiques.

Au 1^{er} juillet 2014, 17 % de la population féminine se composait d'aînées et 16 %, de filles.

Cela n'était pas le cas il y a près de 100 ans, en 1921, alors que les femmes âgées de 65 ans et plus représentaient 4,8 % de la population féminine, une proportion beaucoup plus faible que celle du groupe d'âge des 14 ans ou moins, qui représentait alors 35 % de cette population. On projette que d'ici 2031, la proportion d'aînées pourrait atteindre près du quart de la population féminine totale, selon le scénario de croissance moyenne des plus récentes projections démographiques de Statistique Canada.

Le Canada, comme de nombreux autres pays industrialisés, se caractérise par une population vieillissante, phénomène attribuable à l'augmentation de l'espérance de vie et à une fécondité qui demeure en deçà du seuil de renouvellement des générations. Le vieillissement de la population est aussi lié à l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom — les personnes nées entre 1946 et 1965. Par conséquent, la répartition des femmes et des hommes s'est déplacée vers les groupes plus âgés.

Au 1^{er} juillet 2014, parmi les 35,5 millions de personnes au pays, 17,9 millions étaient des femmes, ce qui représentait 50,4 % de la population totale; cette proportion devrait demeurer relativement stable au cours des 50 prochaines années. Cette légère majorité s'est d'abord manifestée à la fin des années 1970, en raison des différences croissantes au chapitre de l'espérance de vie jouant en faveur des femmes. Par conséquent, plus le groupe d'âge est avancé, plus la proportion de femmes est élevée par rapport à celle des hommes. Au 1^{er} juillet 2014, les femmes représentaient 50,1 % du groupe des 50 à 59 ans, 63 % du groupe des 85 à 89 ans et 72 % du groupe des 90 ans et plus.

Entre le début du XX^e siècle et la fin des années 1970, l'espérance de vie a augmenté plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. Au cours de la période de 1920 à 1922, l'espérance de vie à la naissance était de 60,6 ans chez les femmes et de 58,8 ans chez les hommes, soit un écart de 1,8 an. Depuis les premières décennies du XX^e siècle, la mortalité maternelle a beaucoup diminué, ce qui a notamment contribué à une hausse plus rapide de l'espérance de vie chez les femmes.

L'écart de l'espérance de vie entre les femmes et les hommes a atteint un sommet à la fin des années 1970, s'établissant à plus de sept ans. Il s'est réduit depuis, alors que l'augmentation de l'espérance de vie a été plus rapide chez les hommes que chez les femmes au cours des trois dernières décennies, en raison de la convergence entre les sexes quant à certains comportements liés à la santé, comme le tabagisme et le stress lié au travail. Au cours de la période de 2009 à 2011, l'espérance de vie s'établissait à 83,6 ans chez les femmes et à 79,3 ans chez les hommes, soit une différence de 4,3 ans. Cet écart pourrait encore diminuer à l'avenir.

La réduction de l'écart de l'espérance de vie entre les sexes a eu des répercussions sur la probabilité de demeurer en couple à des âges de plus en plus avancés. Parmi les femmes âgées de 75 à 79 ans, par exemple, 45 % étaient mariées ou vivaient en union libre en 2011, en hausse par rapport à 30 % en 1981. À titre de comparaison, la proportion d'hommes du même groupe d'âge qui vivaient en couple s'est également accrue, mais de façon plus modeste, passant de 70 % en 1981 à 76 % en 2011.

La structure par âge et sexe de la population varie selon les provinces et les territoires. Bien que les provinces de l'Atlantique représentent une part relativement faible de la population canadienne totale, la population y est plus âgée et, par conséquent, elle comporte proportionnellement plus de femmes que d'hommes par rapport aux territoires et à l'Alberta. Par exemple, au 1^{er} juillet 2014, la proportion de la population totale composée de femmes était la plus importante à l'Île-du-Prince-Édouard (51,3 %) et la plus faible au Nunavut (48,2 %).

Note aux lecteurs

La présente étude s'appuie sur des données extraites des recensements de la population, de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, des estimations démographiques selon l'âge et le sexe, et des projections démographiques selon l'âge et le sexe pour examiner les tendances relatives à la population féminine au Canada.

La **fécondité en deçà du seuil de renouvellement des générations** fait référence à un taux de fécondité qui est inférieur au taux de remplacement. Le **seuil de renouvellement des générations** désigne le nombre d'enfants par femme nécessaire pour que la population se renouvelle, compte tenu de la mortalité entre la naissance et l'âge de 15 ans, et en l'absence de migration. À l'heure actuelle, le seuil de renouvellement des générations est de 2,1 naissances par femme.

Pour obtenir plus de renseignements sur les hypothèses et les scénarios de croissance utilisés pour établir les projections démographiques, consultez l'article « [Projections démographiques pour le Canada \(2013 à 2063\), les provinces et les territoires \(2013 à 2038\)](#) » ([91-520-X](#)).

Le produit, *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, est le résultat d'une collaboration entre Condition féminine Canada et Statistique Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3602](#), [3604](#), [3608](#), [3901](#), [4502](#) et [5178](#).

Le chapitre « La population féminine », qui fait partie de la publication *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, septième édition ([89-503-X](#)), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

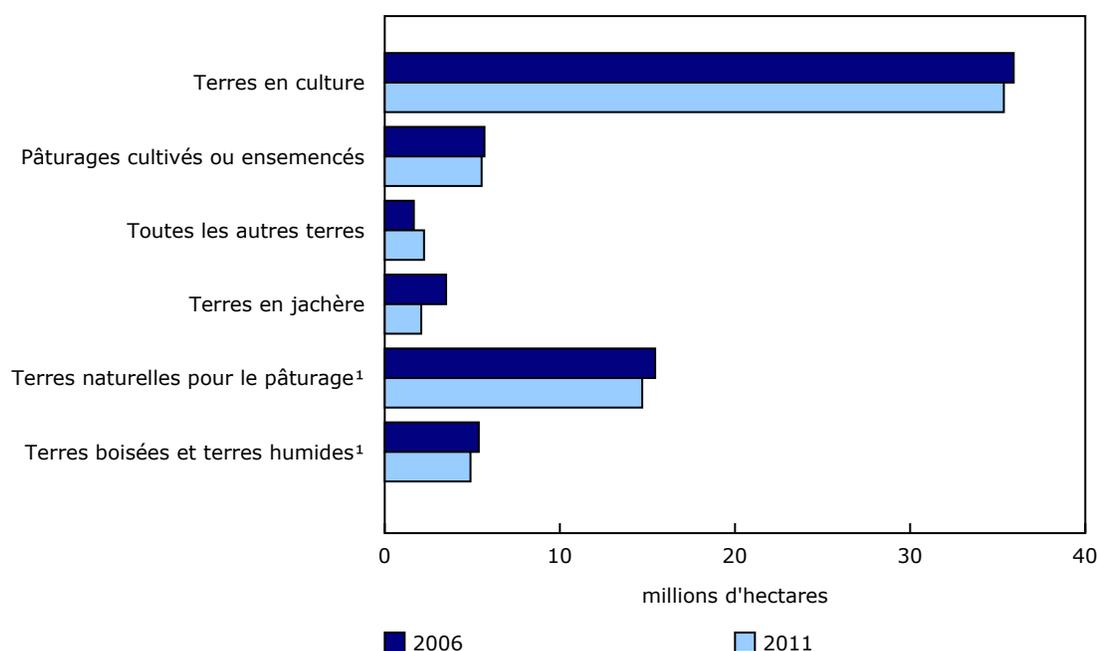
Pour de plus amples renseignements sur la publication *Femmes au Canada*, communiquez avec Pierre Turcotte au 613-854-1622 (pierre.turcotte@statcan.gc.ca), Division de la statistique sociale et autochtone.

Étude : Agriculture et faune — Une relation d'interdépendance, 2011

Selon les données du Recensement de l'agriculture, les habitats fauniques représentaient près du tiers (30,2 %) de l'ensemble des terres agricoles au Canada en 2011, ou 19,6 millions d'hectares. L'habitat faunique comprend toute terre qui peut servir d'abri, de lieu de reproduction ou de source de nourriture pour la faune.

Les terres agricoles constituent un habitat important pour de nombreuses espèces sauvages, les terres naturelles pour le pâturage, les terres boisées et les terres humides présentant la plus grande valeur à titre d'habitat. Les trois quarts des habitats fauniques déclarés par les agriculteurs canadiens correspondaient à des terres naturelles pour le pâturage (75,0 %), le reste étant des terres boisées et des terres humides (25,0 %).

Graphique 1 Utilisation des terres agricoles, Canada, 2006 et 2011



1. Habitat faunique

Source(s) : Recensement de l'agriculture (3438).

Deux exploitations agricoles sur cinq (40,3 %) ont déclaré des terres naturelles pour le pâturage en 2011. Les exploitations d'élevage de bovins de boucherie comptaient la plus forte proportion de fermes ayant déclaré des terres naturelles pour le pâturage (70,6 %).

La moitié des exploitations agricoles (49,9 %) ont déclaré des terres boisées et des terres humides en 2011. Les fermes laitières sont celles qui ont le plus souvent déclaré des terres boisées et des terres humides (69,7 %).

La faune rend un grand nombre de services écosystémiques à l'industrie agricole canadienne, dont la pollinisation. Au Canada, la superficie totale des cultures où la présence de pollinisateurs a eu des effets bénéfiques s'est élevée à 9,8 millions d'hectares, ce qui représentait 27,8 % de la superficie totale des terres en culture et 35,9 % de toutes les exploitations agricoles en 2011.

Les habitats fauniques situés près des superficies en culture peuvent améliorer la pollinisation par la présence des pollinisateurs sauvages et, par conséquent, améliorer les rendements. Au Canada, on retrouve un habitat faunique dans 65 % des exploitations agricoles qui tirent avantage des pollinisateurs.

Plusieurs pratiques agricoles sont mutuellement avantageuses pour les exploitations agricoles et pour la faune. Le pâturage par rotation, qui a été déclaré par 49,4 % des exploitations d'élevage de bovins ayant des terres pour le pâturage en 2011, en baisse par rapport à 54,4 % en 2006, en est un exemple. L'utilisation de brise-vent et de coupe-vent a été signalée par 29,7 % des exploitations agricoles en 2011, comparativement à 36,9 % en 2006. Les zones tampons le long des cours d'eau ont été utilisées par 20,7 % des exploitations agricoles en 2011, ce qui représente une légère hausse par rapport à 19,6 % en 2006. Par ailleurs, les pratiques de travail du sol qui retiennent à la surface la plupart des résidus de récolte ont été utilisées sur 81,0 % des terres travaillées en 2011, comparativement à 72,0 % en 2006.

Dans l'ensemble, une baisse de 4,8 % des terres naturelles pour le pâturage et une diminution de 8,8 % des terres boisées et des terres humides sur les terres agricoles ont été observées entre 2006 et 2011.

Note aux lecteurs

Cette étude s'appuie sur des données du Recensement de l'agriculture de 2011 pour examiner les habitats fauniques qui se trouvent sur les terres agricoles, les avantages de ces milieux pour l'agriculture et les pratiques agricoles mutuellement avantageuses.

*L'**habitat faunique** renvoie à deux catégories d'utilisation des terres agricoles selon le Recensement de l'agriculture, celle des terres boisées et des terres humides et celle des terres naturelles pour le pâturage. La catégorie des terres boisées et des terres humides étant une variable combinée, il n'est pas possible de déterminer les contributions relatives des deux composantes.*

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3438.

L'article « Agriculture et faune — Une relation d'interdépendance », qui figure dans la publication *EnviroStats*, vol. 9, n° 2 (**16-002-X**), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui, quatrième trimestre de 2014

L'Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui a baissé de 1,0 % au quatrième trimestre comparativement au troisième trimestre.

La composante du transport par camion de marchandises diverses (-1,1 %) et celle du transport par camion de marchandises spéciales (-0,9 %) ont toutes deux diminué.

D'une année à l'autre, l'indice a baissé de 0,1 % au quatrième trimestre comparativement au même trimestre de 2013.

Graphique 1 Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui

Source(s) : Tableau CANSIM 332-0017.

Note aux lecteurs

L'Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui mesure les variations au fil du temps des prix des services de camionnage pour compte d'autrui fournis par les entreprises de transport par camion de marchandises diverses et spéciales.

Les données sont seulement disponibles à l'échelle du Canada.

À chaque diffusion, les données du trimestre précédent pourraient avoir été révisées. Les séries pourraient aussi faire l'objet d'une révision annuelle lors de la diffusion des données du deuxième trimestre de l'année de référence suivante. Les indices ne sont pas désaisonnalisés.

À partir de la diffusion du deuxième trimestre de 2014, l'année de référence de l'Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui a été redéfinie de 2007=100 à 2013=100. L'importance relative des composantes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord a été mise à jour; celle-ci est basée sur les revenus de 2013 des établissements échantillonnés. Par conséquent, l'ensemble des séries de données a été mis à jour pour refléter la nouvelle période de référence de l'indice.

Les nouvelles séries se retrouvent dans les tableaux CANSIM 332-0016 et 332-0017 avec les nouveaux vecteurs. Les séries d'indices, sur la base 2007=100, sont terminées (tableaux CANSIM 332-0004 et 332-0009).

Tableau 1
Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui — Données non désaisonnalisées

	Importance relative ¹	Quatrième trimestre de 2013	Troisième trimestre de 2014 ^r	Quatrième trimestre de 2014 ^p	Troisième trimestre au quatrième trimestre de 2014	Quatrième trimestre de 2013 au quatrième trimestre de 2014
	%	(2013=100)			variation en %	
Transport par camion	100,0	100,7	101,6	100,6	-1,0	-0,1
Transport par camion de marchandises diverses	66,3	100,6	101,5	100,4	-1,1	-0,2
Transport local par camion de marchandises diverses	6,4	101,9	101,5	101,0	-0,5	-0,9
Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances	59,9	100,2	101,3	100,1	-1,2	-0,1
Transport par camion de marchandises spéciales	33,7	100,7	101,8	100,9	-0,9	0,2
Déménagement de biens usagés de maison et de bureau	2,6	99,7	104,5	100,2	-4,1	0,5
Transport local par camion de marchandises spéciales (sauf les biens usagés)	9,3	100,8	99,4	99,4	0,0	-1,4
Transport par camion de marchandises spéciales sur de longues distances (sauf les biens usagés)	21,8	100,7	102,5	101,7	-0,8	1,0

^r révisé

^p provisoire

1. L'importance relative est calculée en divisant la pondération de chaque code à quatre chiffres du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord par la somme des pondérations. La pondération correspond au revenu agrégé des établissements en date de l'échantillonnage.

Source(s) : Tableau CANSIM [332-0017](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [332-0016](#) et [332-0017](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5136](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Transport de passagers par autobus et transport urbain, 2013

Dans l'ensemble, les rendements financiers de l'industrie canadienne du transport par autobus ont progressé en 2013.

Les recettes totales ont augmenté de 3,0 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 16,3 milliards de dollars. Les dépenses ont également augmenté en 2013, en hausse de 4,9 % pour se chiffrer à 12,5 milliards de dollars. En raison de la croissance plus rapide des dépenses, le revenu net a diminué de 2,6 % pour s'établir à 3,8 milliards de dollars.

Le transport urbain a continué de représenter la plus grande partie des recettes réalisées par l'industrie du transport par autobus en 2013. Pour l'année, les recettes du transport urbain ont progressé de 2,9 % pour atteindre 12,7 milliards de dollars. Les recettes de l'industrie du transport urbain ont été en grande partie attribuables aux subventions de fonctionnement, qui ont augmenté de 4,1 % pour s'établir à 3,9 milliards de dollars, ainsi qu'aux subventions en capital, qui ont diminué de 0,9 % pour atteindre 4,2 milliards de dollars.

À l'échelle provinciale, la plus grande partie des recettes d'exploitation pour les industries du transport par autobus en 2013 a été attribuable aux activités réalisées en Ontario (40,4 %) et au Québec (26,0 %).

Les dépenses en ressources humaines ont représenté 57,5 % des dépenses totales des industries du transport par autobus en 2013. Comparativement à l'année précédente, les coûts d'emploi ont augmenté de 3,3 % pour atteindre 7,2 milliards de dollars. Dans les industries du transport par autobus, le transport urbain et le transport d'employés et transport par autobus scolaire ont constitué respectivement 54,4 % et 32,3 % de l'effectif.

Les dépenses énergétiques des véhicules ont aussi augmenté en 2013, le diesel et l'électricité étant les principales sources d'énergie utilisées. Pour l'année, la consommation de diesel a augmenté de 5,2 % pour s'établir à 970,2 millions de litres, alors que l'électricité a crû de 2,0 % pour atteindre 856,5 millions de kilowatts.

Note aux lecteurs

Cette enquête recueille annuellement des données sur l'emploi, les finances et les opérations des compagnies opérant un service de transport par autobus au Canada. L'enquête porte sur des secteurs d'activités du transport par autobus tels que définis par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord : services urbains de transport en commun; transport interurbain et rural par autocar; transport scolaire; services d'autobus nolisés, autres services de transports en commun et de transport terrestre de voyageurs; transport terrestre de tourisme et d'agrément (codes du SCIAN 485110, 485210, 485410, 485510, 485990 et 487110).

Les données regroupées sont disponibles pour le Canada.

Les données regroupées qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [408-0005](#) à [408-0012](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2798](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Enquête auprès des peuples autochtones, 2012

Statistique Canada diffuse aujourd'hui les nouvelles données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012. L'EAPA est une enquête nationale sur les conditions sociales et économiques des Autochtones (Premières Nations vivant hors réserve, Métis et Inuits) âgés de six ans et plus. L'enquête vise à déterminer les besoins des peuples autochtones et met l'accent sur l'éducation, l'emploi, la santé, la langue, le revenu, le logement et la mobilité.

Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 sont maintenant offertes dans CANSIM. Les tableaux de données portent sur la santé des Autochtones et comprennent des données sur la santé générale perçue, sur des problèmes de santé à long terme et sur l'accès aux services de soins de santé et l'utilisation de ces services selon le groupe d'âge, le sexe et l'identité autochtone. Ces données sont disponibles à l'échelle nationale.

Les résultats initiaux de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2012 au chapitre de l'éducation et de l'emploi ont été diffusés dans [Le Quotidien](#) le 25 novembre 2013.

Note aux lecteurs

L'Enquête auprès des peuples autochtones est réalisée tous les cinq ans.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [577-0001](#), [577-0003](#), [577-0005](#) et [577-0013](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3250](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

EnviroStats, vol. 9, n° 2

Numéro au catalogue [16-002-X](#) (HTML | PDF)

Statistiques financières et fiscales des entreprises, 2013

Numéro au catalogue [61-219-X](#) (HTML | PDF)

Juristat, vol. 35, n° 1

Numéro au catalogue [85-002-X](#) (HTML | PDF)

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe, septième édition

Numéro au catalogue [89-503-X](#) (HTML | PDF)

Nouvelles études

[Agriculture et faune — Une relation d'interdépendance](#)

EnviroStats

[Les ressources policières au Canada, 2014](#)

Juristat

[La population féminine](#)

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2015. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>